

AVIS DES SOCIÉTÉS

DÉMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III

Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée régi par le code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents

Agrément du CMF N° 39-2022 du 10 novembre 2022

Visa N° 22-1089 du 29 décembre 2022

ZITOUNA CAPITAL porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques des parts du fonds commun de placement à risque bénéficiant d'une procédure allégée « **FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III** » aura lieu à partir du **02 janvier 2023**.

« **FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III** » présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

| | |
|---------------------------------|--|
| Dénomination : | FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III |
| Siège social : | Résidence Les Ambassadeurs, Bloc A, 4ème étage, Rue de la feuille d'érable, les Berges du Lac 2, 1053-Tunis |
| Forme juridique : | Fonds commun de placement à risque bénéficiant d'une procédure allégée |
| Législation applicable : | Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents. |
| Objet Social : | La participation pour le compte des porteurs de parts et en vue de la rétrocession ou de la cession, au renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres des entreprises. |
| Montant du fonds : | Trente millions (30.000.000) Dinars. |
| Durée : | 10 ans à compter de la date de sa constitution avec possibilité de prorogation de deux périodes successives d'un an chacune. |
| Date d'agrément : | 10 novembre 2022. |
| Date de Visa : | 29 décembre 2022. |
| Promoteurs : | ZITOUNA CAPITAL et BANQUE ZITOUNA |
| Gestionnaire : | ZITOUNA CAPITAL |
| Dépositaire : | BANQUE ZITOUNA |
| Distributeur : | ZITOUNA CAPITAL |

Pour plus d'informations sur le fonds commun de placement à risque bénéficiant d'une procédure allégée « FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III », un prospectus d'émission visé par le Conseil du Marché Financier, en date du 29 décembre 2022, est mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.